

ROUBAIX
Nos bureaux de Roubais, 40, rue de la Gare (Téléphone 25.17) sont ouverts de 8 heures à 18 heures, tous les jours.
Toutes les inscriptions doivent être remises le jour de la parution, AVANT 18 heures.

Camouflez vos lumières
Ouvrez la nuit du 25 au 27 Juin, dans les rues de Roubais, les feux de la circulation. EST OBLIGATOIRE DE 21 h. à 24 h. et de 2 h. à 5 h.

Trois blessés au cours d'un accrochage de camions
Le camionneur formé par les rues d'Inkermann et des Arts vient, un soir de plus, d'être le théâtre d'un accident de la circulation. Une camionnette est entrée en collision avec un camion de livraison de la Brasserie Motte-Gordonnier, d'Armentières. Par suite du choc entre les deux véhicules, le premier véhicule a été projeté sur le trottoir et a heurté la façade d'un immeuble portant le numéro 82, de la rue d'Inkermann, tandis que le second était projeté contre la façade de la boulangerie Desprez.

Viande de cheval
Les consommateurs sont informés que la viande de cheval a été attribuée par le conseil d'hygiène de M. Fraysinet, boucher charcutier, rue de la Gare, 27, à Roubais et Colnèze, 27, rue Ferrer, à Wasquehal.

MDRT D'UN ANDIEN CHEF BOULANGER DES NÉPHÉES
Nous apprenons la mort à l'âge de 81 ans de M. Joseph Verdonck, directeur de la boulangerie, les fonctions de chef-bouanger aux Hospices de Roubais et avait à cette occasion obtenu la médaille d'honneur du Travail.
Il jouissait paisiblement d'une retraite bien méritée, depuis le 1er janvier 1928.

JARDINS OUVRIERS DES TROIS PONTS
La Société des Jardins ouvriers des Trois Ponts fait connaître à ses membres qu'elle a invité l'Administration et le Conseil municipal à visiter les jardins de la Société.
Cette visite aura lieu dimanche 28 juin, à 10 heures.
Les sociétaires sont invités à être présents.

Sociétés et Comités
SYNDICAT DES MARCHANDS DE CHARBON DÉTAILLANTS DE ROUBAIX. — Samedi 27 juin, au siège, 87, Grand Rue, permanence de 17 à 18 heures.
UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Section de l'Épave). — Dimanche 28 juin, de 10 h. à 11 h. au siège, café Célone, place d'Armentières, permanence mensuelle pour nouvelles inscriptions, changements d'adresse, déclarations de naissances et décès. Les sociétaires qui désirent remplir la demande de médaille de la Famille Française doivent se présenter personnellement au siège.

LES NOUVELLES DE LA VILLE
Les transports clandestins
Jean Audvert, 28 ans, mécanicien, 27, rue du Bois-Sauveur, et Cyrille Decobbe, 49 ans, trieur de laine, 7, rue de Beaulieu, tous deux à Wattrelos, ont été rencontrés dans la rue d'Artois, vers 19 h 30, alors qu'ils transportaient du beurre et des œufs dont ils ont refusé de faire connaître la provenance. Les décrets ont été saisis et remis aux camions scolaires, tandis que des sanctions ont été prises à l'encontre des délinquants.

CE SOIR
La Compagnie du « REGAIN » jouera **HAMLET** AU GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIS

PAIEMENT DES CHOMEURS
Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 27 juin 1942, rue de l'Écluse, de 8 heures à 11 heures. Les chômeurs âgés de 65 ans et plus, 8 h. 30 à 9 h. 30 ; 82 à 1357 ; 8 h. 10 à 1351 ; 9 h. 30 à 862 ; 10 h. 30 à 1262 à la fin. Les bureaux fermés samedi après-midi.

MAISON DES TRAWMAYS
NOËL-NOËL AU PÉRIEUX CASSE-CRÔTES
LA FAMILLE DURATON
Première partie Valse. — ACTUALITÉ. — Visite aux Taus

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT
La distribution des feuilles de tickets de rationnement en pain, viande, matières grasses, vin, chocolat, et aliments spéciaux, se poursuivra dans l'ordre suivant, salle de la Mairie, samedi 27 juin, à 10 heures, de 14 h. 15 à 17 h. 45, 27.001 à 30.000.

Suppression de la carte de vin pour les malades titulaires d'une carte de lait
La mairie nous communique que, en application de la circulaire du 12 juin 1942, les malades titulaires d'une carte de lait, n'auront plus droit à la carte de vin à compter du 1er juillet.

Suppression de la carte de vin pour les malades titulaires d'une carte de lait
Les retardataires ne seront servis que dans la journée du mercredi 8 juillet, aux mêmes heures que lors de la distribution.

Suppression de la carte de vin pour les malades titulaires d'une carte de lait
La mairie nous communique que, en application de la circulaire du 12 juin 1942, les malades titulaires d'une carte de lait, n'auront plus droit à la carte de vin à compter du 1er juillet.

Suppression de la carte de vin pour les malades titulaires d'une carte de lait
Les retardataires ne seront servis que dans la journée du mercredi 8 juillet, aux mêmes heures que lors de la distribution.

Suppression de la carte de vin pour les malades titulaires d'une carte de lait
Les retardataires ne seront servis que dans la journée du mercredi 8 juillet, aux mêmes heures que lors de la distribution.

De Roubais à Tourcoing

AMICALE DES SURVEILLANTS ET ANCIENS ÉLÉMENTS EXTÉRIEURS DE ROUBAIS-TOURCOING
Ce soir vendredi, à 18 h. 30, réunion à la Caisse d'Épargne de Roubais, café des Ophéas, 126, rue de la Gare et Tourcoing, café des Sports, avenue Gustave-Dron, permanence pour le paiement des cotisations, des retraits, des indemnités pour mandats des A. E. et des membres de la caisse, inscription des nouveaux membres.

Le boulangerie Mme Wederwasser, née Nite Maria, rue de Valenciennes, 87, pour le même motif ; La boulangerie Ségard, rue des Ballons, 194, également pour le même motif.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

Jeux de boules. — Les samedi 27 et dimanche 28 juin, la Commission des jeux populaires du Centre organise un grand jeu de boules sur la place de la Gare, de 10 heures à 12 heures. Présence indispensable de tous les membres. Jeux divers et tombola.

HALLUIN
Bureaux de la Mairie. — Samedi 27 juin, les bureaux seront fermés à midi.
La Caisse d'Épargne fonctionnera l'après-midi, de 14 à 18 heures.
Comité d'entraide aux Prisonniers. — Ce samedi après-midi, au siège de l'entraide, permanence, de 14 à 18 heures.

Le bureau de la Perception, rue du Midi, est fermé le samedi après-midi.

Les concours interclubs de boules au Cercle Saint-Joseph. — Résultats du dimanche 21 juin 1942 : Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

Les As-Bousbouche battent les Gailoux, Halluin ; les Centents, Halluin battent les Bricoles, Halluin. Les Vieux Bricoles, Halluin battent Saint-Paul, du Chemin des Vaches, Bousbouche, 12 à 8.

TOURCOING

A TRAVERS LA VILLE
Le marché noir
Au cours d'une perquisition effectuée chez Henri Lecocq, 85, rue de Gand, par M. Emile Lebras, contrôleur des services des prix, accompagné de M. Albert Doutrigne, inspecteur principal de sûreté, ont été saisis plusieurs balles de laine et bobines et chevettes de coton, des bas et chaussettes de laine, plusieurs coupons de tissu de drap et de serge, ainsi que d'autres marchandises. Les marchandises saisis n'ont pas voulu indiquer la provenance de la marchandise. Des procès-verbaux ont été rédigés.

UNE SAISIE DE VIANDE
M. Lelie, commissaire principal, accompagné de M. Louis Allard, inspecteur sous-chef de sûreté, a saisi, chez M. Delporte, café-restaurant, rue de Tourcoing, 12, 40 kilos de viande de porc et de bœuf. Cette viande, provenant du marché noir, a été remise au service du ravitaillement de l'abattoir. Un procès-verbal a été dressé à la charge du détenteur.

BRIS DE CLOTURE
Une plainte pour bris de clôture a été déposée par M. Adolphe Herkenrah, 81 ans, domicilié 56, rue de Calvaire, contre Paul Heens, 60 ans, sans profession, 18, rue de Calvaire.

QUE D'INFRANTS !
M. V. Strick, 45 ans, domicilié 12, chaussée Pierre-Curie, a fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut d'occupation des lumières de son habitation, outrages à agents municipaux et incivilité, ainsi qu'il résulte de la mesure de répression pour circulation après l'heure de la retraite.

CONCOURS D'ENTRÉE À L'INSTITUT COLBERT
Le concours d'entrée à l'Institut Colbert aura lieu le vendredi 3 juillet 1942, à 17 h. 45. Les inscriptions seront reçues jusqu'à la veille du jour de l'établissement. Ce examen a pour but de classer les candidats dans les différentes sections suivant leur âge et leurs connaissances.

LES ÉLÈVES TITULAIRES DE LA SECTION PRÉPARATOIRE
Les élèves titulaires de la section préparatoire de l'École Technique Supérieure, qui ont obtenu les résultats de l'examen de la section préparatoire, sont invités à se présenter à l'École Technique Supérieure, rue de Valenciennes, 100, à Tourcoing, le samedi 4 juillet, à 10 heures.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

LES ÉLÈVES ADMIS DOIVENT COMPLÉTER LEUR SCOLAIRE
Les élèves admis doivent compléter leur scolarité. C'est-à-dire les trois années réglementaires. Les élèves qui suivent l'année préparatoire doivent continuer leurs études en vue d'entrer dans une École Technique Supérieure.

EN BELGIQUE
MENIN
Une femme avait volé deux brillants d'une valeur de 20.000 francs
Deux femmes, Marthe Rieckhoff, employée, épouse Joseph Adamski, né à Anvers le 20 septembre 1918, demeurant rue Kette, 2, à Anvers, et Marie Rieckhoff, ouvrière, demeurant à Berchem-les-Anvers, étaient venues à Menin pour y faire des achats.
Arrivées dans la rue de Courtrai, elles ont été arrêtées par la lingerie ou Delphine Frébourg, constata en payant que son portefeuille qui contenait deux brillants d'une valeur de 20.000 francs, avait disparu. Elle avait été arrêtée par la lingerie ou Delphine Frébourg.
Vols volés. — Le nommé Deroc Victor, ébéniste, demeurant 88, rue de la République, à Menin, a été arrêté par la lingerie ou Delphine Frébourg, constata en payant que son portefeuille qui contenait deux brillants d'une valeur de 20.000 francs, avait disparu. Elle avait été arrêtée par la lingerie ou Delphine Frébourg.
Vols volés. — Le nommé Deroc Victor, ébéniste, demeurant 88, rue de la République, à Menin, a été arrêté par la lingerie ou Delphine Frébourg, constata en payant que son portefeuille qui contenait deux brillants d'une valeur de 20.000 francs, avait disparu. Elle avait été arrêtée par la lingerie ou Delphine Frébourg.